

Face aux menaces d'un **monde** instable

Ratification de conventions et traités internationaux

→ plus de 60 textes examinés

La Commission, au cours de l'année 2004-2005, a examiné plus d'une soixantaine de projets de loi visant à autoriser l'approbation ou la ratification de traités, conventions ou accords signés par la France. Cette procédure d'autorisation parlementaire permet l'entrée en vigueur de ces textes internationaux touchant des domaines très divers, qui concernent bien sûr le rayonnement international de notre pays mais aussi, très fréquemment, la vie quotidienne de nos concitoyens. Ainsi, la Commission s'est prononcée pour la ratification ou l'approbation

de la convention des Nations unies de lutte contre la corruption, du traité sur le droit des marques, de la convention sur la cybercriminalité ou encore du traité sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Elle a enfin examiné une série de projets relatifs à l'approbation de conventions bilatérales de coopération en matière judiciaire et de sécurité intérieure et de conventions de protection réciproque des investissements financiers.

Actualité européenne et internationale

→ une attention particulière pour le Proche-Orient

La Commission a entendu chaque mois le Ministre des Affaires étrangères venu lui exposer la position française dans les principaux dossiers de l'actualité internationale et européenne : présence de la France en Afrique, évolutions de la situation au Proche-Orient notamment en Irak, réunion du G8 de Gleneagles, sommets européens...

Sur la question du Proche-Orient, la Commission a reçu le Ministre israélien des Affaires étrangères, M. Silvan Shalom et a décidé la

publication du rapport de la mission d'information sur le rôle de l'Union européenne dans la solution du conflit israélo-palestinien, rapport qui énonce une série d'actions concrètes que pourrait, selon la mission, engager l'Union pour faciliter des avancées vers la paix dans cette région. La Commission a également entendu sur cette même question le Ministre espagnol des Affaires étrangères, M. Miguel Moratinos, avec lequel elle a par la suite procédé à un échange de vues particulière-

ment dense sur la question plus générale des relations entre l'Union européenne et les pays du Sud de la Méditerranée. Enfin, la Commission s'est également intéressée aux évolutions actuelles du contexte stratégique en organisant avec la Commission de la Défense une série d'auditions portant d'une part sur le réexamen du Traité de non-prolifération nucléaire et d'autre part sur la situation de l'Iran en matière nucléaire.

Economie et développement

→ de l'avenir de l'euro au statut des ONG

La Commission a consacré une part importante de ses travaux de l'année aux questions économiques internationales et européennes. Concernant les questions européennes, M. Joaquin Almunia, Commissaire chargé des affaires économiques et monétaires, a exposé aux parlementaires français le point de vue de la Commission de Bruxelles sur la réforme en cours du pacte de stabilité tandis que le Gouverneur de la Banque de France, M. Christian Noyer, a livré une réflexion complète sur l'avenir de l'euro.

Les questions liées au développement ont été abordées plus particulièrement lors des auditions de M. Jean-Pierre Landau, Conseiller

financier à la Banque européenne pour la reconstruction, qui a présenté les conclusions du groupe de travail sur « les nouvelles contributions internationales », et de celle de M. Louis Michel, Commissaire européen chargé du développement et de l'aide humanitaire. La Commission s'est enfin prononcée en faveur de la publication du rapport de la mission d'information sur les ONG françaises, rapport qui énonce des propositions très concrètes concernant le statut, l'agrément et l'évaluation de leur action sur le terrain.